

Novembre 2007

## Brève de sécurité

### Vignette de réglage bpa: le bon réflexe pour l'hiver!

«*Avant la première chute: faites contrôler vos fixations.*» C'est le message qu'on peut lire sur des affiches de la nouvelle campagne du bpa pour plus de sécurité dans les sports de neige. En faisant contrôler vos fixations de ski chaque année par des professionnels, vous vous assurez qu'elles se déclenchent bien en cas de chute et pouvez ainsi vous épargner de graves blessures.

Lors du contrôle des fixations dans un magasin de sport, celles-ci sont vérifiées sur un appareil spécial afin de déterminer si elles sont réglées correctement au vu de l'âge, de la taille, du poids, de la longueur des semelles et du niveau du skieur. Le réglage régulier des fixations est donc particulièrement important pour les enfants en période de croissance. Une fois le réglage effectué, la vignette de réglage bpa est collée sur le ski droit et le client se voit remettre une quittance avec les valeurs de réglage. Celle-ci sert de garantie et doit donc être conservée.



bpa – Bureau de prévention des accidents  
Formation  
Laupenstrasse 11  
CH-3008 Berne  
Tél. +41 31 390 22 61  
Fax +41 31 390 22 30  
formation@bpa.ch  
www.bpa.ch